

Quant aux dommages à réparer et aux frais de guerre, le Saint-Père, dans le troisième point, propose comme principe général la condonation réciproque, ajoutant cependant que, si dans quelques cas, des raisons particulières s'y opposent — ce qui se vérifie pour la Belgique — on les pèse avec justice et équité.

Votre Seigneurie se rappelle certainement que M. Ribot, d'accord avec le gouvernement provisoire de Russie, admit que, dans les pourparlers éventuels de la paix, on ne devait pas réclamer d'indemnité de guerre; mais il réserva pour la France le droit d'exiger la réparation des dommages causés par la malveillance des commandants militaires sans nécessité de guerre. La lettre pontificale, conçue en termes généraux, n'empêche pas que la réparation de ces dommages ne puisse être comprise dans l'exception indiquée plus haut. Mais, même abstraction faite de l'énorme difficulté de préciser dans tous les secteurs de la guerre les dommages causés sans nécessité de guerre par la faute des commandants militaires, il appartient à la France de juger s'il lui convient, même dans l'hypothèse de la victoire, de prolonger la guerre, fût-ce seulement pendant un an, pour exiger de l'ennemi la réparation de ces dommages, en tenant compte des pertes d'argent qu'exige la guerre, des pertes encore plus graves en hommes, et des monceaux de ruines dans lesquels la guerre laisserait la Belgique et le territoire français actuellement occupé.

Dans le quatrième point, le Saint-Père veut que le territoire français, actuellement occupé par les armées allemandes, soit immédiatement et complètement évacué: ce qui certainement ne peut déplaire à la France qui, depuis plus de trois ans, verse le meilleur sang de ses fils sans être arrivée à la libération de ce territoire.

Enfin, dans le cinquième point, le Saint-Père ne propose et

ne pouvait p
Lorraine, m
magne l'exa
compte dans
des peuples.
pourraient e
cette questio
des nations,
satisfaisante
solution imp
seulement po
manité entièr
Il est donc
en différents
rer que, passé
donnera de l'
appréciation.
Vous saluan
respect, de vo
rie le serviteu

LES



ES enfa
parole
que no
réveiller, éclairer
l'oeuvre des cat
Christ, en sérieux
Nous nous lan